



Photo : la croix de Roussis

Cognac la Forêt : un petit patrimoine foisonnant

La commune de Cognac-la-Forêt est riche en petit patrimoine. L'église, qui était à l'origine la chapelle du château, a été érigée en église paroissiale en août 1265. Outre son architecture très intéressante, le bas-relief polychrome de Saint-Roch de 1630 est une pure merveille. Il est d'ailleurs classé Monument historique depuis 1965. Le château attire bien sûr les regards. Plusieurs fois remaniée, cette ancienne bâtisse appartient aujourd'hui à une descendante d'Alpinien Bourdeau, qui fut garde des sceaux et propriétaire des lieux.

Le village regorge de trésors. Outre la pompe à balancier, la lanterne des morts du XII ou XIIIème siècle, classée Monument historique en 1939, la croix gothique, les bâtiments du personnel du Château, la bonne fontaine et le bénitier, dispersés dans le bourg, les marcheurs ne doivent pas oublier de visiter les proches alentours riches en croix, en puits anciens, en fermes parfois ornées de bas-relief, d'escaliers extérieurs, de linteaux.

S'ils sont fiers de ce patrimoine, les habitants du village sont aussi satisfaits des cabanes de berger, redécouvertes récemment. Très anciennes, elles étaient enfouies dans des murs, près de Roussis, village remarquable qui mérite une visite.

En chemin :

- Panorama sur le Puyconnieux et les monts de Blond ;
- Anciens chemins bordés de murets de pierre sèche ;
- Lande de la partie sommitale du massif granitique de Cognac-la-Forêt ;
- Ancienne voie romaine.
- Vous êtes sur le territoire du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin



HEBERGEMENT / RESTAURATION

Information et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme de la Vallée de la Gorre
Contact : 05 55 00 06 55
En savoir plus sur la Haute-Vienne sur le site
www.tourisme-hautevienne.com ou 05 55 79 04 04

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritus, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne pas faire de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous en informer sur le site randonnée : www.randonnee-hautevienne.com
ou au tel : 05 55 79 04 04

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou le 112



Cette fiche randonnée est également consultable et téléchargeable sur le site www.randonnee-hautevienne.com. Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT...).

Crédit photo : CDT 87, D. Guillemain

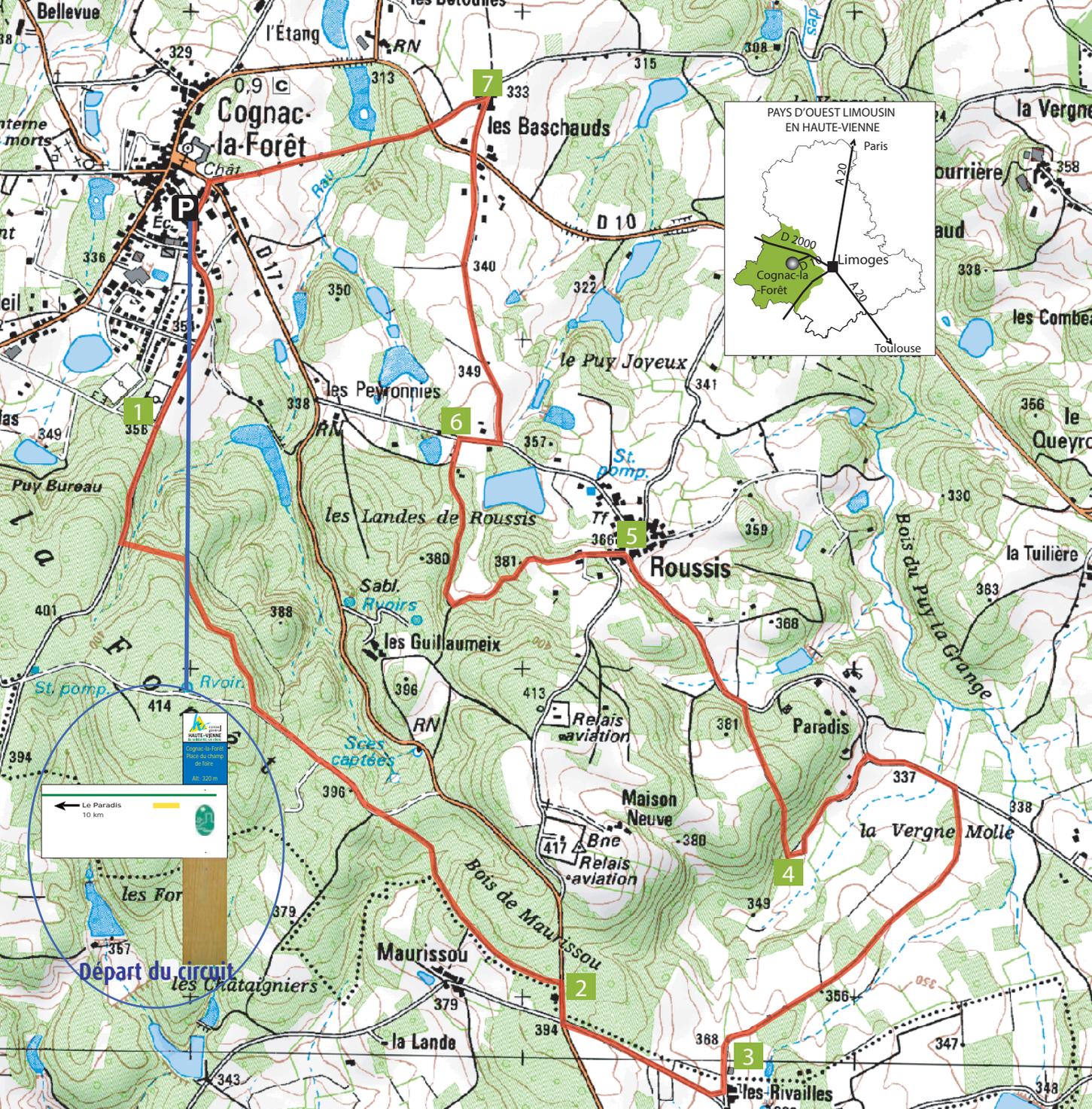


COGNAC-LA-FORET
Circuit "Le paradis"
2 h 30 - 10 km



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

PAYS D'OUEST LIMOUSIN
EN CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



Info pratique

Accès : A 30 min de Limoges, prendre la D 2000 puis la D 10 en direction de Cognac la Forêt.

Départ : Parking du champ de foire, face à la salle polyvalente.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
2 h 30	10 Km	Jaune	Moyen	88 m

Les pratiques possibles

Itinéraire

- Prendre la rue des Grillas montant en direction du stade. Au bas de la côte s'engager dans un petit chemin à gauche, puis à nouveau à gauche sur la voie forestière. Dans le virage, prendre le 2ème chemin à droite qui mène, au-dessus du village de Maurissou, à la D 17.
- Tourner à droite puis à 100 m à gauche vers les Garonnies.
- Au village des Rivailles prendre à gauche le chemin qui débouche sur une route. Tourner à gauche, puis à 200 m s'engager encore à gauche sur un chemin.
- A 400 m prendre à droite un chemin montant entre des murs de pierres sèches, qui longe la lande sommitale avant de redescendre vers la route à suivre à gauche.
- A Roussis tourner à gauche en direction du relais d'aviation et à 50 m continuer tout droit. Suivre le chemin qui longe la zone de captage en tournant à droite.
 - Le village de Roussis mérite un petit détour : vieux puits, croix, escaliers extérieurs à échiffre en pierre, construction sur le rocher, maçonneries dites en "limousinage" par calage des moellons à l'aide de petites pierres, linteaux de granite décorés.*
- A la route, prendre à droite puis poursuivre à gauche dans un chemin. Traverser la D 10 jusqu'au centre du village des Baschauds.
- Tourner à gauche sur la route qui ramène à la D 10. S'engager en face dans l'allée du château qui ramène au bourg. Au niveau du lavoir communal, traverser la route et rejoindre, en face le champ de foire.
 - Dans le centre-bourg voir :*
 - L'église, son bas relief de Saint-Roch classé Monument Historique et sa pierre des morts,
 - La place avec sa croix gothique et sa pompe à balancier,
 - Le château,
 - L'espace "au fiau dau temps et ses expositions.